

COMMUNIQUE

Incendies en Algérie : vérité, transparence et responsabilité avant toute reprise des exécutions

La Confédération Syndicale des Forces Productives (COSYFOP) exprime sa profonde solidarité avec les familles des victimes, les populations sinistrées et toutes les personnes touchées par les incendies qui ont frappé plusieurs régions du pays. Elle rend également hommage aux équipes de son Comité national pour la protection de l'environnement et des forêts, engagées dans les opérations d'extinction et de soutien aux victimes dans la wilaya de Jijel, ainsi qu'aux agents de la Protection civile, aux travailleurs, aux bénévoles et aux citoyens mobilisés sur le terrain.

La COSYFOP exprime sa préoccupation face à l'annonce du président de la République du 30 août 2026 ouvrant la voie à une reprise de l'exécution des condamnations à mort pour les personnes impliquées dans des incendies volontaires, alors qu'aucun bilan officiel complet et actualisé de la catastrophe n'a encore été rendu public et que des questions essentielles restent posées sur les causes des incendies, les moyens mobilisés, les dispositifs de prévention et d'alerte ainsi que la gestion de la crise.

Après plusieurs catastrophes meurtrières depuis 2021, la réponse ne peut être réduite à la seule reprise de l'exécution de la peine capitale, d'autant que les incendies peuvent avoir des origines criminelles, mais aussi résulter de négligences, d'accidents ou de conditions climatiques extrêmes auxquelles de nombreux pays sont aujourd'hui confrontés, ce qui impose de maintenir au premier plan la prévention, l'anticipation, la protection des populations et le renforcement des capacités d'intervention.

La COSYFOP rappelle également que la reprise effective des exécutions dépasserait largement la seule question des incendies, puisque la peine capitale demeure prévue pour d'autres infractions, notamment certaines qualifications fondées sur l'article 87 bis du Code pénal, dont l'utilisation extensive dans des poursuites visant notamment des militants pacifiques et des voix dissidentes a déjà été critiquée par plusieurs mécanismes internationaux.

La COSYFOP demande en conséquence aux autorités de publier un bilan officiel, complet et transparent des victimes et des dégâts, de rendre compte des mesures prises depuis les incendies précédents et des moyens effectivement mobilisés pour prévenir et gérer de telles catastrophes, avant tout débat visant à reprendre les exécutions.

Face aux incendies, prévention et responsabilité, pas d'exécutions.

Alger, le 06 septembre 2026



Le Bureau National